



# Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

## Compte rendu de l'Assemblée Générale 2019 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme Le 1er février 2020 à 14h30 à Comblanchien (21)

L'assemblée générale annuelle 2019 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) est accueillie ce samedi 1er février 2020 à 14h30 à la Salle des Fêtes de Comblanchien par le Club des Pierres Qui Roulent.

Chacun des clubs FFCT de Côte-d'Or ainsi que le représentant des Membres Individuels a reçu par voie électronique un courrier d'invitation à l'AG avec ordre du jour daté du 20 décembre 2019. De plus, à l'exception de Martine CANO et de Jean-Marie BROUSSE informés par mail, les **personnalités ci-dessous** ont reçu par courrier postal daté du 16 décembre 2019 une invitation avec ordre du jour à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle du comité départemental de cyclotourisme de Côte-d'Or.

### Liste des personnalités invitées :

- M. Didier TOUBIN, Maire de la Ville de Comblanchien, vice-président de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
- Mr François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Nicolas NIBOUREL, Directeur Départemental Délégué de la Cohésion Sociale
- Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Tourisme, vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- M. Didier PARIS, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de Côte-d'Or
- M. Christophe LUCAND, Président de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
- M. Hubert POULLOT, Conseiller Départemental du canton de Nuits-Saint-Georges
- Mme Valérie DUREUIL, Conseillère Départementale du canton de Nuits-Saint-Georges
- Mr Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21)
- Mr Gilles MICHEL, Président du Comité départemental de la Randonnée Pédestre
- Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT
- Mr Jean-Marie BROUSSE, Président du Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté de la FFCT et élu fédéral (trésorier de la FFCT et en charge des relations avec les structures)
- Mme Marie-Christine CHAMPY, Censeuse aux comptes du Codep 21
- Mr Guy VARIOT, Censeur aux comptes du Codep 21
- Mr Serge GAILLIARD, Trésorier général de la COSFIC Dijon 2016



### **Les personnalités présentes :**

**M. Didier TOUBIN**, Maire de Comblanchien

**M. Jean-Marie BROUSSE**, trésorier de la FFCT, président de la commission fédérale « Relations avec les structures », et Président du COREG de cyclotourisme Bourgogne Franche-Comté, représentant Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT

**M. Hubert POUILLON**, Conseiller Département canton Nuits-St-Georges,

**Mme Valérie DUREUIL**, Conseillère Départementale canton Nuits-St-Georges,

**Mme Karine VANNET**, chargée de développement à Côte-d'Or Tourisme

**M. Bernard TERMELET**, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or.

**Mme Corinne DETOILLON**, Vice-Présidente de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre)

**M. Serge GAILLIARD**, Trésorier général de la COSFIC Dijon 2016

**Mme Marie-Christine CHAMPY et M. Guy VARIOT**, Censeurs aux comptes du Codep 21 de cyclotourisme.

### **Les personnalités représentées ou excusées :**

M. François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, excusé, représenté par les conseillers départementaux Mme Valérie DUREUIL et M. Hubert POUILLON

Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT, excusée, représentée par M. Jean-Marie BROUSSE trésorier de la FFCT et Président du COREG de cyclotourisme de Bourgogne Franche-Comté,

M. Didier PARIS, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de Côte-d'Or, excusé

M. Christophe LUCAND, Président de la com-com Gevrey-Nuits, excusé

Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Tourisme, vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or – canton d'Auxonne et Présidente de la communauté de communes Auxonne – Pontailler-sur-Saône – Val de Saône, excusée, représentée par Mme Karine VANNET

M. Nicolas NIBOUREL Directeur Départemental Délégué de la Cohésion Sociale, excusé,

M. Gilles MICHEL, Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, excusé, représenté par Mme Corinne DETOILLON, vice-présidente de la FFRP.

### **Membres du Comité Directeur :** tous les membres du Comité Directeur sont présents, à savoir :

Anne-Marie BOURDILLAT, Bernard BOURDILLAT, Luc CHAUDRON, Philippe CHUDZIAK, Christian DESBOIS, Pascal HUGUENOT, Yann LONJARET, Jean-Paul MARTINET, Jacques ROUGET, Martine THEVENARD et Eric VERET.

Parmi les 37 clubs que comptait le département à fin 2019, dont le groupement des membres individuels (MI) de Côte-d'Or, 32 clubs sont présents, dont le club d'Is-sur-Tille qui n'a pas droit de vote compte-tenu de sa ré-affiliation tardive après le 30 septembre 2019. Au total 111 voix sont présentes sur les 119 voix possibles.

Le quorum est donc atteint et l'assemblée est en mesure de délibérer.

La salle accueille 102 participants.

**Voir la liste des membres présents en annexe 1.**

Après un accueil prononcé par M. TOUBIN, maire de la commune, Serge VIGOT, représentant légal du club cyclotouriste local des Pierres Qui Roulent à Comblanchien, souhaite la bienvenue aux participants et présente son association.

Le Président Jacques ROUGET ouvre alors la séance en remerciant tout d'abord le représentant légal et les membres des Pierres Qui Roulent, ainsi que les personnalités présentes. Puis il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier 2019 et budget prévisionnel 2020 du CoDep hors Cosfic
- Rapport financier 2019 et projet de budget 2020 de la Cosfic
- Rapport des censeurs aux comptes
- Vote des rapports, et élection complémentaire au comité directeur du CoDep pour 2020.
- Rapport des différentes commissions
- Intervention des personnalités
- Questions diverses
- Remise du Challenge Départemental 2019
- Récompenses Fédérales

Le Président Jacques ROUGET fait alors lecture de son rapport moral.

**Voir le rapport moral en annexe 2.**

Le rapport d'activités est présenté par le secrétaire Jean-Paul MARTINET.

**Voir le rapport d'activités en annexe 3.**

Le rapport financier 2019 et le projet de budget 2020 hors comptes COSFIC sont présentés par le trésorier Christian DESBOIS.

**Voir le rapport financier de l'exercice en annexe 4.**

M. Serge GAILLIARD, trésorier général de la Cosfic 2016 présente alors le rapport financier qui concerne la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme (comptes de résultats de l'exercice 2019, bilan au 31.12.2019). **Voir le rapport en annexe 5.**

Concernant la destination des avoirs spécifiques de la Cosfic, le délai pour un éventuel contrôle fiscal étant maintenant dépassé, Jacques ROUGET informe que, en lieu et place du projet de budget Cosfic, l'assemblée a à se prononcer sur la mention suivante du bulletin de vote : "l'AG autorise la clôture des comptes COSFIC au profit des comptes du CODEP 21 à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2020". Il précise également que compte tenu de l'excédent de subvention de la Communauté Urbaine de Dijon perçu par la Cosfic en 2016, un accord doit être trouvé avec le Président de Dijon Métropole et Maire de Dijon pour aider au financement de manifestations humanitaires et caritatives où le vélo pourrait être associé.

Mme Marie-Christine CHAMPY et M. Guy VARIOT, censeurs aux comptes, présentent le rapport des censeurs relatif aux comptes 2019 du Codep (hors commission Cosfic) et Cosfic.

**Voir le rapport en annexe 6.**

Une courte pause permet alors aux différents clubs présents de voter à bulletin secret. Le bureau de vote, constitué en séance, est composé de :

Mme Renée FERRARI, Trésorière du club de l'ASPTT Cyclos Dijon

M. André CUZZOLIN, Président du Club des Cyclos Randonneurs Auxonnais

M. Gilbert JACQUOT, Président de l'ASCVEC (Varois-et-Chaignot).

Après dépouillement, Jean-Paul MARTINET, secrétaire, proclame le résultat des votes qui marquent une très large approbation de tous les rapports :

- |  |   |
|--|---|
| • Rapport moral :  | 99.1 % de OUI – (110 oui – 1 nul)         |
| • Rapport d'activités :  | 99.1 % de OUI – (110 oui – 1 nul)         |
| • Rapport financier 2019 – CoDep :   | 91 % de OUI – (101 oui – 9 non – 1 nul)   |
| • Projet de budget 2020 – CoDep :  | 88.3 % de OUI – (98 oui – 8 non – 5 nuls) |
| • Rapport financier Cosfic :   | 94.6 % de OUI – (105 oui – 5 non – 1 nul) |
| • Projet de budget 2020 – Cosfic (autorisation de clôture des comptes de la commission Cosfic au profit des comptes Codep à compter du 01/01/2020) : | 82.9 % de OUI - (92 oui – 8 non - 1 nul). |

Election complémentaire au Comité Directeur pour l'année 2020 : 4 candidats se sont proposés pour rejoindre les 11 membres du Comité :

M. Hervé BAUDON (club de Montbard)  
 M. Bernard BRIDANT (club de Varois-et-Chaignot)  
 Mme Dominique GUERNIC (club de Chevigny-Saint-Sauveur)  
 M. Michel REGNAULT (membre individuel).

Ces 4 candidats ont été élus à l'unanimité des 111 voix présentes.

### **Les différentes commissions présentent alors leur rapport (voir annexe 7)**

- Commission Sécurité
- Commission VTT
- Commission Gravel
- Commission Formation
- Commission Sport-Santé
- Commission Séjours
- Commission Jeunes
- Commission Féminines
- Commission Statistiques

### **Résumé des interventions des personnalités :**

En ouverture d'assemblée, **M. Didier TOUBIN, Maire de Comblanchien**, a accueilli l'ensemble des participants en leur souhaitant de bons travaux et des échanges fructueux. Il a également présenté sa commune, qui dispose de 2 restaurants et d'1 hôtel et qui est mondialement connue pour sa pierre et ses célèbres carrières.

**M. Serge VIGOT, représentant légal du Club des Pierres Qui Roulent**, nous a ensuite présenté son club, jeune club créé en 2007 avec 20 licenciés, qui a organisé en 2009 le challenge de Bourgogne, puis son brevet de la Rand'œuf (le dimanche de Pâques) et aujourd'hui l'Estivale (qui aura lieu cette année le 28 juin). Le club compte aujourd'hui une trentaine de licenciés avec une section route et une section VTT.

Avant l'interruption de séance pour passer aux votes, **Mme Karine VANNET, chargée de développement à Côte-d'Or Tourisme**, nous a donné le message de l'Agence de Développement Touristique du Département :

2020 sera l'année thématique liée à la Nature : projet du 11<sup>ème</sup> Parc National de Forêts et du cinquantenaire du Parc Naturel Régional du Morvan. Mme Vannet rappelle que si une manifestation est organisée à destination du grand public (par exemple nos cyclo-découvertes), on peut utiliser les outils "cotedor-tourisme.com" ou on peut saisir les informations dans la base de données du site <http://cotedor-tourisme.com/decibelles-data> (compte à ouvrir et mot de passe à demander, afin de les faire apparaître sur le site "bouger-nature-en-bourgogne.com". Le cyclotourisme est de plus en plus porteur comme filière touristique (grâce aux véloroutes et aux voies vertes) avec une demande croissante pour le VTT.

Mme Vannet remercie le Codep pour le travail effectué avec la Covati, qui a permis d'inscrire des parcours VTT au PDESI et de mettre ces parcours en valeur sur le site "bouger-nature". Côte-d'Or Tourisme remercie le Codep pour la fiabilité des parcours proposés, le balisage et l'entretien. Le site bouger-nature permet de faire connaître le vélo au grand public et de ce fait, peut amener des non-licenciés sur les randonnées proposées.

Après les rapports des différentes commissions, **M. Jean-Marie BROUSSE, Président du Coreg et représentant Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT**, a pris la parole :

**Au titre du COREG :** le Coreg est en charge plus particulièrement des organisations jeunes, féminines et formation. En 2019, il a mis en place la gratuité des licences des primo-adhérentes féminines, une initiative reconduite en 2020 (ce qui représente un budget d'environ 3000€). Une enveloppe de 8000€ est prévue pour l'organisation de "Toutes à Toulouse", somme qui sera répartie au prorata du nombre de jours effectués par chacune des participantes.

Jean-Marie Brousse remercie le Codep pour ses rapports avec les collectivités et autres organismes et pour la hausse (même très légère) des effectifs en BFC. Il souhaite qu'un successeur reprenne les fonctions de Président de Coreg à compter de la prochaine olympiade.

**Au titre de la FFCT :** la Fédé a mis en place des bilans au niveau des clubs pour la première fois pour faire bénéficier ces derniers de ristournes fédérales en fonction des actions qu'ils mettent en place (cyclos découvertes, fête du vélo, convention de pré-accueil, etc...). Une enveloppe de 185 000€ est prévue au niveau national. Les critères d'attribution des ristournes pour 2020 restent identiques à ceux de 2019. Jean-Marie Brousse informe l'assemblée que le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) n'existera plus et sera remplacé par l'Agence Nationale du Sport (ANS). La différence est que les dossiers seront désormais traités par les Fédérations. Le seuil de 1500€ par dossier reste inchangé.

**La parole est ensuite donnée à M. Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or.**

Bernard TERMELET félicite le Codep pour l'augmentation de licenciés. Il rappelle que le recyclage PSC1 est pris en charge en partie par le CDOS et encourage les licenciés à effectuer ce recyclage. Il évoque également le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) qui constitue un soutien à la vie associative et peut donc être utilisé pour des projets (est complémentaire de l'ANS). Pour effectuer une demande de subvention, passer par le "compte asso". Bernard Termelet indique que les documents "frais de déplacement" et "valorisation du bénévolat" (outil SAVED) sont maintenant accessibles depuis une tablette ou un smartphone. Il termine son intervention en témoignant son estime à Jacques Rouget qui a informé l'assemblée de son dernier mandat. Il invite les adhérents des clubs à intégrer une commission du CDOS, avec un clin d'œil humoristique envers Jacques.

**La parole est ensuite donnée à M. Hubert POULLOT, Conseiller Département canton Nuits-St-Georges.**

Hubert POULLOT rend hommage à Jacques Rouget et remercie pour l'Assemblée Générale très détaillée. Il indique que sur 5800 km de routes dans le département, on compte 322 km de véloroutes, pistes cyclables et voies vertes. Depuis une dizaine d'années, le département investit dans des aménagements (exemple : la Voie des Vignes qui relie Santenay à Dijon sur 50 km) souvent compliqués à mettre en œuvre (un tronçon d'1,4 km ne peut pas être aménagé pour l'instant du fait d'oppositions locales). Les investissements ont un réel intérêt économique (1€ investi dans les aménagements cyclables = 1€ de retombées économiques). En 2019, 220 000 cyclotouristes ont utilisé les véloroutes de la Côte-d'Or. En projet : la liaison entre Dijon-Nord et Arc-sur-Tille ainsi que le long du canal entre St-Jean-de-Losne et Dijon. Hubert Poullot a bien conscience que certaines réfections de routes posent problème aux cyclos (exemple : dans le cas du revêtement bi-couche qui demande une période de stabilisation d'environ 1 mois, appelée "ressuyage").

Puis Jacques ROUGET a repris la parole pour expliquer les raisons de son choix de quitter non pas le Codep, mais la présidence du Codep, après 18 ans (5 olympiades traversées) où il a agi avec passion pour le développement du cyclotourisme et pour et avec les clubs. Il a notamment précisé que le travail accompli avait été réalisé grâce à des équipes formidables et en tout 1<sup>er</sup> lieu grâce à des secrétaires du Codep qui tous ont agi avec d'extrêmes qualités de sérieux et de très grande disponibilité : Pierre GALLAND, disparu prématurément, puis Jean-Michel DUQUESNE qui a assuré l'intérim, puis Michel ERNSTBERGER, et maintenant Jean-Paul MARTINET.

L'Assemblée s'est terminée par la remise des **Challenges de Côte-d'Or 2019 et des diplômes des récompenses fédérales**, suivie de quelques récompenses individuelles.

Clôture de l'Assemblée Générale à 18h30 suivie par un apéritif offert par la Ville de Comblanchien.

Jacques ROUGET

Jean-Paul MARTINET

Anne-Marie BOURDILLAT